



Association Scolaire
Intercommunale
Vallée de Joux

Législature 2021-2026
PROCES-VERBAL DE L'ASIVJ n°5
SEANCE DU JEUDI 21.09.2023/19h30

Présidence : Didier Vaucher-de-la-Croix

Présences :

Codir : Sylvie Aubert Brühlmann, Raffaella Cantone-Meylan, Carole Harlé-Voutaz

Membres présents : Steve Desarzens, Eloïse Golay, Isabelle Jossevel, Marielle Tripet, Isabelle Piguët, Béatrice Kunz, Villioud Michel, Marc Ferrari, Rahma Mangin, Stéphane reymond, David André ; Julien Gross, Mathieu Rochat, Claudia Martignier, Ducommun Alexandre, Cadau Ana, Piccinin Loutan Sylvia, Claude Piazzini, Sophie Matthey-Pierret, Frédéric Guyon, Liengme Solène.

Stephan Naddeo, directeur EPS/ Yves Chenaux, boursier ASIVJ/Astrid Mignot, Secrétaire générale ASIVJ/Aristide Tiago, secrétaire assemblée.

Excusés : Julien Viquerat

Absents : Patrice Golay, Berciu Gabriel

Public : aucun

Ordre du jour :

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption du PV de la séance du 23.03.2023
3. Communications du Président
4. Assermentation et élection au poste de scrutateur
5. Communications du Comité de direction
6. Communication du Directeur de l'EPS
7. Préavis no 2/2023 - Budget 2024
8. Divers et propositions individuelles
9. Dates 2024
10. Présentation du projet de plan de développement : Plan de développement des infrastructures scolaires et parascolaires

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun et en faisant l'appel.

2. Adoption du PV de la séance du 23.03.2023

Le PV est accepté sans remarque avec remerciements au nouveau secrétaire M. Aristide Tiago, car c'était une première pour lui.

3. Communication du Président

Le président commence son allocution par la démission reçue de monsieur Arthur Lespagnol de l'ASIVJ. Le président attend du conseil communal du Lieu la désignation d'une personne le remplaçant pour la prochaine séance qui aura lieu en fin d'année.

Il annonce aussi avoir reçu la démission de monsieur Jean-Luc Lecoultre qui sera remplacé par madame LIENGME Solène. Elle ne peut par reprendre automatiquement le rôle de scrutateur car celle-ci doit être élu(e) comme le rappelle monsieur REYMOND Stéphane.

Le président demande aux membres du bureau de l'ASIVJ de bien vouloir venir vers lui en fin de séance afin de convenir d'une prochaine assemblée du bureau.

4. Assermentation et élection au poste de scrutateur

Le président demande de se lever pour l'assermentation de madame LIENGME. Cette dernière lève la main droite et dit « Je le promets » après lecture de la promesse légale par le président validant ainsi sa qualité de membre à part entière de l'ASIVJ.

Le poste de scrutateur est mis à repouvoir après que madame LIENGME ait émis la volonté de laisser volontiers le poste à quelqu'un qui est à l'ASIVJ depuis plus longtemps.

Madame KUNZ Béatrice s'est proposée et votée par acclamation pour le poste de scrutateur du bureau de l'ASIVJ avec comme suppléante madame MARTIGNIER Claudia.

5. Communications du Comité de direction

Pour sa première prise de parole de la soirée, la directrice va communiquer sur les points ci-dessus :

Le restaurant va tellement bien que le personnel a dû être renforcé pour parvenir à servir les 88 repas aux flocons d'or et 65 repas pour le restaurant scolaire. Il s'agit d'une augmentation du taux d'occupation d'une cuisinière de 60 à 80%, une aide-cuisinière a été recrutée à 30% et un stagiaire a également rejoint l'équipe.

Les Flocons d'Or ont également un succès plus rapide que prévu, car l'institut est plein 4 jours sur 5. Il faudrait déjà réfléchir pour l'avenir, mais il est clair que pour le moment ça marche plutôt bien.

AJOVAL a validé la possibilité d'accueillir pour le repas de midi les enfants de 1-4P suite à la pétition qui a circulé à travers la Vallée. Les choses sont en route pour l'implémentation de cette possibilité, la Directrice nous tiendra au courant de l'évolution.

L'organisation des transports est assez intense en ce début d'année scolaire. Une personne a quasi été dédiée pour cette tâche pendant 2.5 à 3 mois. Un nouveau flyer avec différents détails a été édité pour expliquer aux parents et aux enfants comment ça marche.

Pour faire face à l'absence prolongée d'une aide bibliothécaire à la médiathèque, une remplaçante a été recrutée afin d'assurer le service. Le Comité de direction regarde avec le Canton qui paye quoi ?

La Directrice indique la volonté du Comité de direction de présenter le plan de développement de l'école du futur en fin de séance et sans public car on est encore au début de la démarche et il ne s'agit aucunement d'une soumission à décision. Le Comité souhaite ainsi éviter que des développements commencent à se faire dans le public et dans la presse avant qu'on n'ait pu mettre en évidence les tenants et aboutissants et qu'une décision soit ée prise. La Directrice va regarder avec le président afin d'organiser une séance d'information générale à fin du mois de novembre sur le sujet.

Suite à l'intervention de madame la Directrice, une membre indique regretter que les horaires de bus ne soient pas mentionnés sur le Petit-Pass des enfants. La Directrice prend note pour correction.

6. Communication du directeur de l'EPS

Le Directeur indique que l'école de la Vallée de Joux se porte plutôt bien. Nous sommes passés de 730 élèves à 820 aujourd'hui en un peu plus d'une année. Il rappelle qu'il s'agit-là d'une augmentation importante principalement due au retour à l'école obligatoire de plusieurs élèves scolarisés à domicile. C'est une très bonne chose selon lui mais, l'impact est que plusieurs classes au niveau secondaire sont aujourd'hui en situation de surcharge (jusqu'à 26, 27 élèves) sachant que la loi indique 24 maximum. Cela nécessite de jongler tous les jours dans l'organisation des ressources humaines et techniques à disposition. Ce qui n'est pas simple au quotidien.

Le Directeur nous informe également que l'Ecole vaudoise fait face actuellement à plusieurs défis dont :

- L'inclusion des élèves dans des classes particulières avec des cas de plus en plus complexes à gérer. Des solutions sont à attendre de la part du Canton.
- Dans le cadre de la valorisation de la formation professionnelle, il est prévu des salons dans les métiers de l'informatique de la 5ème année à la 8ème. La Suisse manque d'informaticiens et on va devoir pousser dans ce sens.
- Concernant le passage du gymnase de 3 ans à 4 ans, une commission va devoir se mettre en route pour l'implémentation de cette mesure.

7. Préavis no 2/2023 - Budget 2024

Chacun a reçu le préavis ainsi que le rapport de la commission de gestion.

Le rapport de la commission de gestion est lu par madame GOLAY Eloïse avec comme conclusion :

La Commission de gestion et des finances remercie vivement les membres du Comité de Direction ainsi que la secrétaire générale et le boursier pour les informations et précisions portées à notre connaissance lors de cette séance. Le budget 2024 nous semble parfaitement adapté et bien préparé.

En vertu de ce qui précède, la Commission de gestion et des finances recommande à l'unanimité, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'accepter la conclusion suivante :

- adopter le budget de l'année 2024 tel que présenté

Le président demande s'il y a des questions concernant ce rapport et aucune question n'est relevée.

Après lecture détaillée du budget, le président remercie tout le monde et met en votation les conclusions du préavis ainsi que le budget 2024 tel que présenté avec un montant de CHF 5'432'100.00 inscrit en charges.

Le budget 2024 ainsi que le rapport de la commission de gestion sont acceptés par l'Assemblée à l'unanimité sans aucun avis contraire ni abstention.

8. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition n'est émise pour ce point.

9. Rappel des dates des assemblées statutaires :

Pour les séances de la commission de gestion en 2024

- Le mardi 05 mars 2024 de 18h - Hôtel de Ville du Lieu
- Le mardi 03 septembre 2024 18h - Hôtel de Ville du Lieu

Pour les séances du CI en 2024

- Le jeudi 21 mars 2024 de 19h30 à 21h30 - Hôtel de Ville du Lieu
- Le jeudi 19 septembre 2024 de 19h30 à 21h30 - Hôtel de Ville du Lieu

Le président rappelle qu'en fin de séance, les membres sont tous invités pour un verre de l'amitié.

10. Présentation du projet de plan de développement Plan de développement des infrastructures scolaires et parascolaires

La présentation est effectuée par madame la Directrice du Comité de direction de l'ASIVJ. Elle commence par rappeler qu'il s'agit d'une présentation des intentions après analyse de la situation; elle rappelle également les membres de l'équipe « Groupe de travail école du futur » qui sont :

- L'ensemble du Comité de Direction ainsi que sa secrétaire madame MIGNOT Astrid;
- Le Directeur de l'EPS monsieur NADDEO Stephan ;
- Le Boursier monsieur CHENAUX Yves ;
- Monsieur LESPAGNOL Arthur.

Le groupe s'est appuyé sur l'expertise du bureau ABA partenaires en ce qui concerne les bâtiments et du DIP.

Merci de se référer à la présentation en pièce jointe pour prendre connaissance du contenu.

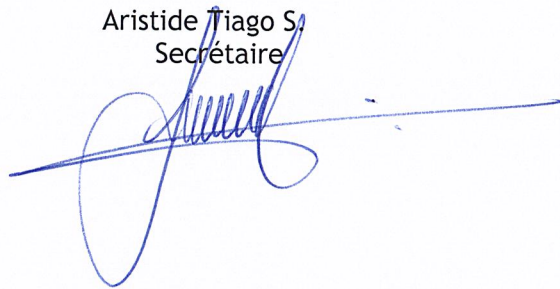
Plusieurs questions sont soulevées à la suite de la présentation et les réponses et explications supplémentaires sont apportées par madame la Directrice du CoDir.

Il est convenu d'une séance extraordinaire d'information générale qui se déroulera à huis clos afin que chacun se sente libre de prendre la parole et d'exprimer ce qui lui tient à cœur par rapport au sujet. Cette séance aura le jeudi 23 novembre 2023 à 19h30- Salle du Conseil communal du Lieu (Hôtel de Ville). A la suite de cette dernière, une autre séance sera convoquée de manière légale et publique afin de voter l'acceptation ou non du plan de développement présenté.

Didier Vaucher-de-la-Croix
Président



Aristide Tiago S.
Secrétaire



Le Sentier, le 23.09.2023/ATI